

La Force Noire
1857 - 1965





Bamako 1924

La Force Noire
1857 - 1965



La Force Noire 1857 - 1965

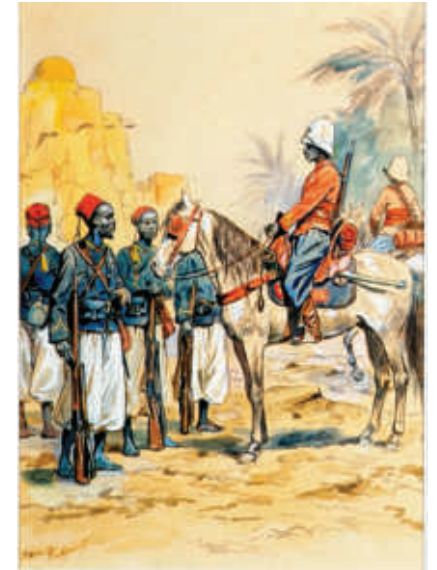
Tirailleurs africains et malgaches au service de la France

L'exposition du 150^e anniversaire

Fréjus 2007

A l'origine

Dès le XVI^e siècle, les premiers navigateurs européens qui abordent les côtes de l'ouest de l'Afrique recrutent des auxiliaires indigènes c'est-à-dire nés sur le territoire. Après la marine qui forme des pilotes, les troupes de marine enrôlent des cavaliers, des fantassins et des artilleurs. Pour consolider la suppression de l'esclavage intervenue en 1848, le rachat de captifs permet également de recruter ces premiers tirailleurs auxquels Faidherbe donne un statut officiel. Commencé au Sénégal, le recrutement des tirailleurs s'étend rapidement à tous les territoires conquis par la France. Les soldats recrutés en Afrique et à Madagascar sont appelés initialement en fonction de leur région d'origine : *tirailleurs sénégalais, haoussas, gabonais, malgaches, somalis...* Par la suite, on utilise pendant quelques années l'expression *tirailleurs coloniaux*. Dans la pratique, c'est l'appellation générique *tirailleurs sénégalais* qui s'impose à tous, le Sénégal étant le premier pays ayant fourni des soldats à l'initiative de Faidherbe. Quant au terme *tirailleur*, désignant à l'origine un combattant doté d'une certaine liberté de manœuvre qui tire en dehors du rang, il s'applique indifféremment à des soldats servant comme fantassins, cavaliers, artilleurs, ou même encore comme conducteurs, infirmiers, ouvriers des bataillons d'étape...





Laptot de Gorée

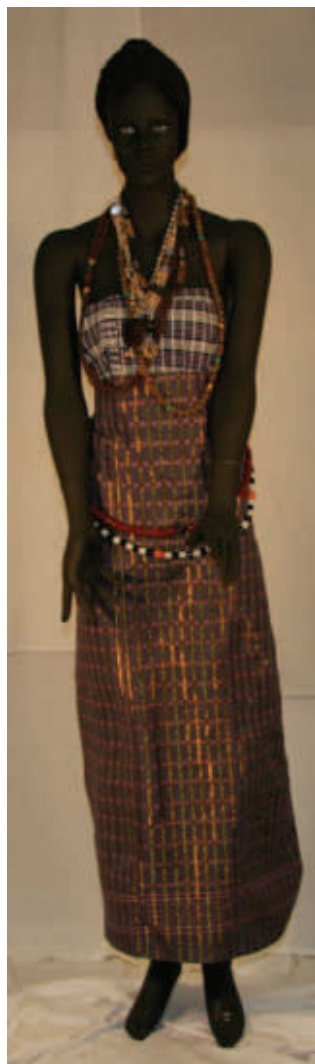
Le bataillon d'Afrique créé en avril 1763 ayant été décimé par la maladie, le gouverneur de Mesnager lève en 1765 un corps permanent africain pour la défense de l'île de Gorée et de ses dépendances, où servent Blancs, Noirs et mulâtres. Le terme laptot signifiant matelot ou mousse en langue wolof désigne à l'origine en Afrique de l'ouest les matelots ou les bateliers indigènes au service de l'armée française. Les laptots sont vêtus d'une longue culotte à la matelote de toile blanche ou grise et d'un gilet ou veste courte de même étoffe, avec boutons blancs, col jaune et turban à la turque à fond blanc, revers jaune et houppe de laine jaune. Ils sont armés d'une lance de sept pieds et demi (2,43 m) à banderole jaune. Leurs chefs portent un habit court ou une grande veste blanche avec collet et parement à la polonaise jaune et une petite veste courte et jaune. Ils sont armés d'épées ou de sabres et de fusils avec baïonnettes et gibernes.

Le général Louis Faidherbe (1818 - 1889)

Après de brillantes études qui l'amènent à Polytechnique, il opte pour le génie et part en Algérie. Au cours de ce séjour de trois ans, il apprécie l'œuvre de Bugeaud et observe attentivement le monde musulman. En 1852 il est envoyé au Sénégal. Pendant deux ans, il s'efforce de comprendre le pays ; il s'initie aux mœurs des populations, s'informe des problèmes en suspens, étudie l'œuvre de ses devanciers. En 1854, à 36 ans, il prend le gouvernement du Sénégal en tant que chef de bataillon. Date capitale, car elle marque le début de l'expansion de ce territoire. En dix ans, avec peu de moyens, il donne un certain essor économique au pays. Comme tous les grands coloniaux, Faidherbe a su mesurer l'importance primordiale du facteur humain. Son œuvre s'exerce à la fois dans le domaine militaire, social et économique. Il quitte le Sénégal en 1865 pour raison de santé, sans jamais abandonner le pays à qui il s'est tant donné. Commandant l'armée du Nord en 1870, il gagne les batailles de Pont-Noyelle et de Bapaume. Doué d'une grande bonté sous une apparence glaciale, d'une intelligence pénétrante et méthodique, d'un courage exemplaire, travailleur acharné, Faidherbe reste une grande figure de l'armée de marine.







Tenue modèle 1857

Lors de son engagement, le tirailleur reçoit une chéchia, un turban de toile blanche, un manteau avec capuchon, une veste et un gilet turc en drap bleu roi, bordé de jaune, deux pantalons turcs sans soutache, en cotonnade bleue dite guinée et un pantalon turc en toile blanche. Cette tenue de tirailleurs sénégalais modèle 1857 à l'orientale avec veste, gilet et pantalon identiques à ceux des zouaves est portée jusqu'en 1889.



Fusil double de marine, modèle 1861 de tirailleur sénégalais

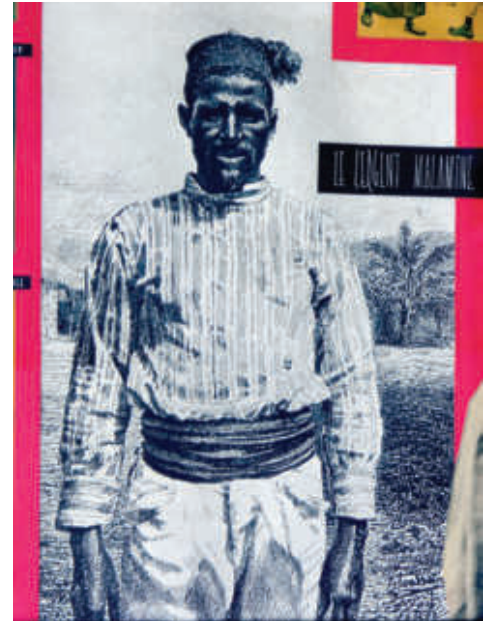
Arme à deux canons calibrés à 18 mm utilisant des balles Minié. Canons en acier monobloc forés en même temps et rayés ensuite. Dernière arme réglementaire à chargement par la bouche Marquée TS sur la plaque de couche. Ancre sur la plaque de couche, à la croisée de la baïonnette et sur le fourreau. La fabrication de premiers fusils doubles remonte à 1848 et 1850 pour les voltigeurs corses. Arme des tirailleurs sénégalais jusqu'à l'adoption du Kropatschek vers 1880, ce fusil n'a pas été employé à bord des bâtiments de la flotte mais uniquement au Sénégal ou dans les territoires ressortissant au ministère de la Marine et des Colonies.



Savorgnan de Brazza

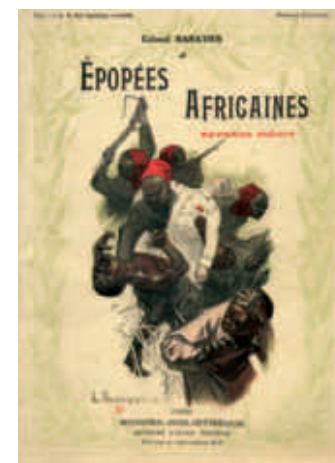


Malamine



Les tirailleurs sénégalais avant la Grande Guerre

Le 21 juillet 1857 à Plombières (Vosges), Napoléon III signe le décret organisant le bataillon d'infanterie indigène à quatre compagnies, sous la dénomination de tirailleurs sénégalais. Dès 1860, le nombre des compagnies est porté à six, pourvue chacune d'un officier indigène. Les tirailleurs participent aux explorations et aux conquêtes coloniales. En 1880, un deuxième bataillon est créé. En 1884, un décret regroupe les deux bataillons en un régiment, dans lequel la moitié des postes de sergents et de caporaux est réservée aux indigènes. Le général Archinard, le premier, en 1891, utilise les troupes indigènes sans la réserve européenne qui jusque-là les accompagnait. L'appellation de tirailleurs sénégalais s'applique à tous les militaires indigènes originaires de l'Ouest africain, à l'exception de ceux des quatre communes de Saint-Louis, Dakar, Gorée et Rufisque qui sont citoyens français et servent dans les corps de l'infanterie coloniale. Le 14 juillet 1899, lors de la revue de Longchamp, Paris rend hommage aux tirailleurs de Marchand, à leur retour de Fachoda. En 1900, les troupes de la marine passent au ministère de la Guerre sous le nom de troupes coloniales et le régiment prend le nom de 1er régiment de tirailleurs sénégalais (1er RTS). En Afrique occidentale française sont constitués trois régiments, ultérieurement portés à quatre, et trois bataillons formant corps. En Afrique équatoriale française, deux régiments et deux bataillons sont organisés. A partir de 1908, les Sénégalais sont engagés au Maroc au sein de régiments mixtes. Pour la première fois ils sont employés hors des colonies d'Afrique noire.









Voiture Lefebvre

Améliorant considérablement les conditions de transport dans les convois, métalliques (fer ou aluminium) et démontables, les voitures Lefebvre sont de plusieurs types : à couvercle, à ridelles, à plate-forme, téléphonique, à réservoir ou à bascules. La voiture type comprend un coffre métallique étanche (et flottant, ce qui permettait de s'en servir pour le franchissement des cours d'eau) reposant par un fer en U sur un essieu coudé muni de roues métalliques ; une limonière mobile s'adapte au coffre. D'un poids de 270 kilos, attelée à un mulet, elle pouvait transporter 500 kilos en terrain plat. Au Soudan, elles furent employées en grand nombre pour les convois des lignes de ravitaillement. 60 voitures Lefebvre furent utilisées pendant la campagne du Dahomey et plus de 5 000 pour l'expédition de Madagascar.

Madame Tirailleur



Un des privilèges dont bénéficient les tirailleurs sénégalais est d'être autorisés à se faire accompagner par leurs femmes et leurs enfants, non seulement dans les cantonnements occupés au gré de leur affectation, mais aussi en campagne. " Madame Tirailleur " assure notamment l'intendance pour son mari et il lui arrive aussi de préparer les repas pour quelques-uns de ses camarades célibataires qui profitent ainsi de la popote familiale. Cet usage observé en Afrique noire comme en Afrique du Nord reste en vigueur jusqu'à la campagne du Maroc, à la veille de la Première Guerre mondiale. Lorsque les tirailleurs sénégalais sont appelés à combattre en France à partir de l'été 1914, ils ne sont plus accompagnés par leurs femmes. Photographies et cartes postales ont abondamment diffusé les images de ces familles, suggérant l'idée que ces enfants de soldats africains seraient sans doute un jour, à leur tour, des soldats de " la plus grande France ". Dans les récits des grands témoins de la vie coloniale avant 1914, la description pittoresque des cantonnements des tirailleurs n'occulte pas le fait qu'en certaines circonstances " madame Tirailleur " participe aussi aux opérations militaires. Approvisionnant son mari en munitions ou rechargeant les armes sous le feu de l'ennemi, " madame Tirailleur " partage les risques du combat aux côtés de son mari, parfois jusqu'au sacrifice suprême. Comportement exceptionnel qui vaut à quelques-unes de ces discrètes héroïnes d'être citées à l'ordre du jour, comme " *Mouina, épouse du caporal goumier Ahmed Yacoub, blessée mortellement au combat de Talmeust, en distribuant des cartouches sur la ligne de feu* ".

Sur la tenue modèle 1889, les tirailleurs portent des écussons de drap bleu foncé sur lesquels deux lettres en drap écarlate découpées à l'emporte-pièce identifient leur unité. Les tirailleurs sénégalais (TS) sont les premières unités levées dès 1857. De façon éphémère, dans les années 1890, des compagnies ou bataillons portent des noms particuliers : tirailleurs haoussas (TH), tirailleurs gabonais, soudanais, avant d'être tous dénommés tirailleurs sénégalais. Seuls les tirailleurs malgaches (TM) gardent jusqu'à la fin leur identité propre, en ayant absorbé les tirailleurs sakalaves.



La Force Noire

Le reproche fait aux coloniaux de se détourner de la Revanche en partant à la conquête de l'Empire les oblige à réduire la présence des Européens en Afrique et à faire davantage appel aux indigènes. Les plus clairvoyants comprennent qu'ils doivent faire plus et que les colonies ne se justifient que par la métropole. Mangin envisage de recruter annuellement une force de 8 000 hommes pour disposer de 40 000 hommes, voire 120 000 par la suite. Il développe ses idées dans un livre publié en 1910. La force noire ne voit pas le jour, mais les effectifs sont augmentés : les Sénégalais sont 30 000 en 1914.

La tenue avant 1914

La tenue portée aux colonies avant 1914 est de couleur bleu marine, les tresses des manches, du col et les passepoils jonquille, les galons de grade rouge ou or. Au col, deux écussons de drap noir fixés par des agrafes portent les lettres TS (TH ou TM) en drap rouge. Outre cette tenue de drap, les tirailleurs disposent d'une tenue de toile kaki, de même coupe et avec les mêmes tresses jaunes. La ceinture rouge se porte dessus ou dessous. La tunique revêt la forme de celle de l'infanterie coloniale avec le col abaissé. Les culottes sont serrées au-dessus du genou. Les molletières de forme triangulaire sont en toile bleu ou kaki selon la tenue portée. Les tirailleurs délaissent les brodequins et préfèrent les sandales. Depuis sa mise en service par le colonel Négrier, la cartouchière de poitrine (ou cartouchière Négrier) est une poche de toile destinée à mettre les paquets de cartouches supplémentaires, plus à portée de la main que dans le sac. Au lieu du sac rigide, le tirailleur porte ses effets dans une toile de tente roulée, retenue aux épaules. La façon de porter le fusil, de la main gauche, par l'extrémité du canon et en arrière des épaules est caractéristique des tirailleurs sénégalais.



Le départ par Clapiès

La tenue modèle 1914

Cette tenue, composée des "effets spéciaux aux militaires sénégalais de l'Afrique du Nord", comprend un paletot croisé et une culotte en molleton bleu foncé, un collet à capuchon du modèle des zouaves en drap gris de fer bleuté et une paire de bandes molletières en laine bleu foncé. L'ancree prend la place des lettres TS sur le collet chevalière. La chéchia, la ceinture de laine écarlate et les équipements de cuir noir, avec notamment le ceinturon modèle 1870 à boucle à un ardillon propre aux troupes coloniales, sont conservés de l'ancienne tenue. Le paletot est ici dépourvu de la tresse jonquille qui borde le collet et dessine les parements en pointe. Avec leur arrivée en métropole, les tirailleurs abandonnent les sandales pour porter les brodequins. La tenue bleu marine est encore portée en 1915, notamment aux Dardanelles.



Le drapeau du 1er régiment de tirailleurs sénégalais

Le 1er RTS reçoit son drapeau en 1905. Il porte les inscriptions *Sénégal-Soudan 1890, Dahomey 1892, Côte-d'Ivoire 1893-1895, Madagascar 1895, Congo-Tchad 1900*. Avant la guerre il reçoit les inscriptions *Mauritanie 1904-1913* et *Maroc 1908-1913*. En 1913, le ministre de la Guerre Eugène Etienne propose : " *Pour reconnaître le mérite de ces glorieuses et vaillantes troupes, j'ai l'honneur de vous proposer de leur conférer les insignes de la Légion d'honneur, qui seraient attachés au drapeau du 1er régiment de tirailleurs, leur plus ancien régiment* ". Le président de la République Raymond Poincaré signe le décret le 23 février et accroche la Légion d'honneur au drapeau du 1er RTS le 14 juillet 1913 à Longchamp. Le général Pineau, commandant les troupes de l'AOF, publie la décision : " *Cet honneur insigne consacre et récompense le mérite des glorieuses troupes qui, dans le passé, ont porté le drapeau de la France dans toutes les contrées de la terre africaine ; il est aussi un précieux stimulant pour celles qui, dans l'avenir, auront à le conduire partout où le gouvernement de la République voudra les employer.* "



14 juillet 1913 à Longchamp par Katie Gabet

Le bleu horizon

Adopté à la fin de l'année 1914, le bleu horizon fait son apparition dans les unités des troupes coloniales au printemps 1915. Marsouins et tirailleurs le reçoivent en même temps. Chacun reste fidèle à une tenue qui l'identifie : le marsouin garde son paletot à col droit, le tirailleurs un paletot à col rabattu. La principale différence est indiquée par l'emploi de la couleur écarlate pour l'un et de la couleur jonquille pour l'autre. En tenue de combat, l'équipement et l'armement sont les mêmes. Avec cette tenue, l'adoption de la capote par les tirailleurs, de fait portée depuis l'automne 1914, est rendue officielle. Ce vêtement chaud est confectionné indifféremment en drap bleu horizon et en drap kaki.

Le barda

Pour la vie en campagne, les tirailleurs utilisent le barda sénégalais, fait d'une toile de tente enveloppant le paquetage et porté aux épaules. Un sac ou une musette fantoche (modèles particuliers de confection non réglementaire) se substitue parfois à l'ancien barda.

Dans leur mission de " nettoyage des tranchées ", les Sénégalais usent le plus souvent du coupe-coupe. Parfois, dans les combats au corps à corps, certains tirailleurs utilisent un casse-tête de fabrication non réglementaire. Cet objet fut donné en souvenir des combats communs et en témoignage d'estime par un tirailleur sénégalais à son chef de section, adjudant-chef dans les troupes coloniales.



Casse-tête de tirailleur sénégalais



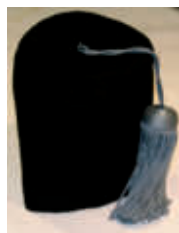
Sculpture de J. Gras

Coupe-coupe ou sabre d'abattis de tirailleur sénégalais

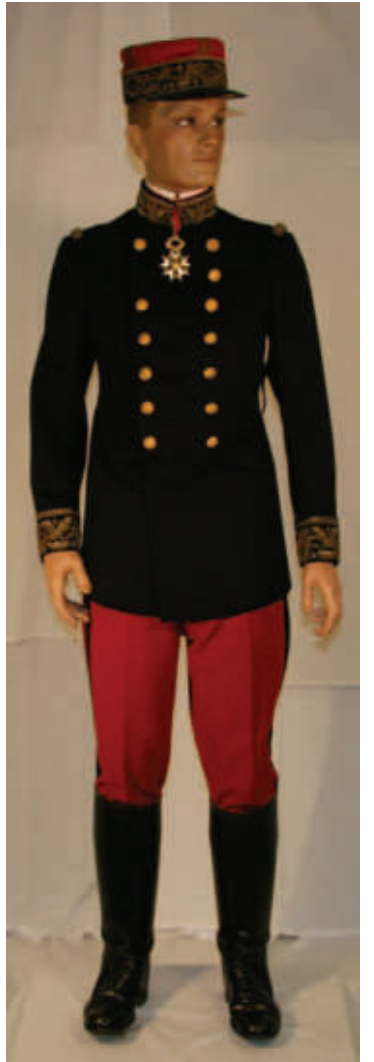


Le coupe-coupe ou sabre d'abattis est un outil réglementaire des tirailleurs. Son utilisation en 1914-1918 au cours des plus durs affrontements à l'arme blanche contribue à établir la réputation combative des troupes noires. Elle leur a valu aux heures sombres de 1940 d'être souvent odieusement massacrées par les Allemands. " *A Esservillers en juillet 1916, une compagnie du 69e bataillon de tirailleurs sénégalais se replie légèrement sous la poussée d'une contre-attaque boche, le tirailleur Mansa Mano s'aperçoit au bout d'un moment qu'il a perdu son coupe-coupe. Il n'hésite pas, il retourne à l'ancien emplacement de la compagnie et se fait tuer en engageant la lutte avec un groupe d'Allemands.* " (extrait d'un historique)

La chéchia



La coiffure qui accompagne le premier uniforme donné aux tirailleurs sénégalais en 1857 est une chéchia. La chéchia est conservée par les tirailleurs pendant un siècle et portée avec les différentes tenues qu'ils revêtent tout au long de la période. Cette coiffure devient emblématique des tirailleurs. Elle est rouge, c'est-à-dire de l'une des couleurs prisées par le prophète Mahomet. Elle ne comporte pas de visière pour permettre au croyant de se prosterner jusqu'au sol lors de la prière. Pendant la Première Guerre mondiale, la chéchia portée au combat est parfois recouverte d'un manchon en toile kaki clair, puis confectionnée en drap bleu foncé dès la fin de 1914, puis en drap bleu clair et enfin kaki en 1916. Après cette date, le casque écarte la chéchia du champ de bataille ; elle peut alors reprendre sa couleur d'origine. Le port de cette coiffure est abandonné après la Seconde Guerre mondiale.





Douaumont, 1916

Aux lendemains de la reprise de Douaumont, ce tirailleur est photographié alors qu'il descend du fort conquis.

" Un jour, sur le front, je voyais passer comme ça, de loin, une troupe de gens avec un homme à cheval qui tournait autour d'eux. Je demande ce que c'est. On me répond qu'on n'en sait rien. Alors, avec ma voiture j'y vais. C'étaient des Noirs qui revenaient des tranchées, où on les avait laissés dix-huit jours ! Vous devinez ce que ça pouvait être ! Des blocs de boue ! Ils revenaient avec des fusils cassés, des vêtements en loques... magnifiques ! Et quand ils m'ont vu, ils se sont mis à jouer La Marseillaise, avec je ne sais quoi, en tapant sur des morceaux de bois, des pierres. Je leur ai parlé. J'ignore s'ils m'ont compris. Je leur ai dit qu'ils étaient en train de se libérer eux-mêmes en venant se battre avec nous ; que nous devenions frères, fils de la même civilisation et de la même idée... Des mots qui étaient tout petits à côté d'eux, de leur courage, de leur noblesse. " Georges Clemenceau



Le bataillon de tirailleurs somalis

Le bataillon somali est formé à Majunga (Madagascar), le 11 mai 1916, avec des éléments recrutés en Côte française des Somalis. Rassemblés à Fréjus, le 10 juin 1916, les Somalis mettent sur pied une unité de marche, en octobre 1916, qui est rattachée au régiment d'infanterie coloniale du Maroc. Formant le troisième bataillon du RICM, les Somalis font une entrée en guerre remarquée en participant à l'assaut sur le fort de Douaumont, le 24 octobre 1916. La reprise du fort a un retentissement considérable. Le drapeau du RICM est décoré de la croix de la Légion d'honneur et obtient sa troisième citation à l'ordre de l'armée (croix de guerre 1914-1916 avec 1 palme). Les 2e et 4e compagnies de Somalis, associées au RICM dans le texte de cette citation, reçoivent également la croix de guerre 1914-1916 avec une palme. En mai 1917, les Somalis prennent part à l'attaque du Chemin des Dames ; le bataillon obtient sa première citation, à l'ordre de la division (croix de guerre 1914-1917 avec une étoile d'argent). Le bataillon participe ensuite à la bataille de l'Aisne et remporte au sein du RICM la victoire de la Malmaison, le 23 octobre 1917. Pour la première fois, le bataillon de tirailleurs somalis est cité à l'ordre de l'armée. En mai et juin 1918, les Somalis participent à la troisième bataille de l'Aisne au Mont-de-Choisy, et en juillet, à l'attaque de la Xe armée du général Mangin lors de la deuxième bataille de la Marne. En août et septembre 1918, le bataillon somali combat sur le front de l'Oise. En octobre, pour la deuxième fois, il est cité à l'ordre de l'armée. Avec cette citation, le 1er bataillon de tirailleurs somalis obtient le droit au port de la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre 1914-1918. Sur 2 434 tirailleurs recrutés en Côte des Somalis, 2 088 sont venus combattre en Europe : 517 sont morts pour la France. Quant au nombre des blessés, les chiffres connus varient entre 1 035 et 1 200.

Les travailleurs

Dans cette nouvelle forme de guerre totale qu'est la Grande Guerre, qui mobilise toutes les forces de la nation en premières lignes comme à l'arrière, près de 300 000 travailleurs sont recrutés aux colonies. Quant aux tirailleurs, plusieurs de leurs bataillons sont affectés à des travaux de manutention dans les ateliers travaillant pour la Guerre : poudreries, dépôts de chemin de fer... à Toulouse, Moulins, Sorgues, Toulon, Vénissieux ou Montluçon. D'autres Africains servent dans des bataillons dits d'étapes, unités qui, à proximité immédiate des premières lignes, sont chargées de l'entretien des voies et de l'acheminement des matériels, ou bien encore utilisées dans les formations sanitaires. Missions obscures mais vitales, sources de nombreuses pertes, pour lesquelles les Malgaches et les Indochinois prendront peu à peu le relais des Africains.



L'Armée Mangin juin 1918
par J. Ernotte

